En Polynésie-française

Après la 3ème
- 2nde Aquaculture LEAPT (Taravao)
- CETAD Hao
- CETAD Nuku Hiva (en développement)

Niveau BAC
- Bac STAV Lycée Agricole Opunohu (Moorea)
- Bac Scientifique

Niveau BAC +2
- BTSA DARC Lycée Agricole Opunohu (Moorea) – Option Aquaculture (stage à l'étranger)

Niveau BAC +3
- Licence en Sciences de la Vie et de la Terre

Niveau BAC +5
- Master Environnement Insulaire Océanien (M1 en métropole et M2 en PF) – Université de la Polynésie-française

En Océanie*

Niveau BAC +2
- Diploma in Aquaculture (Australie Nouvelle-Zélande et Fidji)

Niveau BAC +3
- Bachelor in (Marine) Sciences-option Aquaculture (Australie, Nouvelle-Zélande et Fidji)

Niveau BAC +5
- Master in Aquaculture (Australie et Nouvelle-Zélande)

()Dans certains cas une demande d'équivalence des diplômes étrangers peut être nécessaire pour leur reconnaissance en Polynésie française (car pour être éligible aux concours dans l'administration territoriale).*

En Métropole (Europe)

Niveau BAC
- Bac Pro Productions aquacoles
- Bac Pro Cultures marines

Niveau BAC +2
- BTSA Production aquacoles
- DEUST Technicien de la mer et du littoral option valorisation des produits de la mer
- DU Technicien spécialisé en aquaculture (14 mois)

Niveau BAC +3
- Licence
- Licence Pro Agronomie, productions animales
- Licence pro Droit, économie, gestion commerce spécialité transformation et commercialisation des produits de la mer
- Diplôme d'établissement Cadre technique Production et valorisation des ressources marines (CNAM)

BAC +5
- Master professionnels ou
- Master recherche
- DU chef de projet d'exploitation d'aquaculture
- Ecole d'ingénieur en aquaculture ou ingénieur agronome spécialisé en halieutique et aquaculture (admission sur concours, niveau BAC, BAC +2, +3, +4.)

Formation complémentaires

Stage de formation de 3 mois en structure publique (sous réserve de sélection de dossier), OU

Stage de formation de 6 mois en structure privée. L'un ou l'autre (ou diplôme aquacole, ou bac+2 scientifique) est nécessaire à l'obtention d'un **agrément d'aquaculteur**.

Formation de gestion d'entreprise (CCISM, Centre de formation, etc.)

Formation de plongée professionnelle.